

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2010

Le vingt neuf Novembre deux mille dix, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Fabrice MICHELET Maire, Mme Sylvie MAGNAIN Adjoint, M. Joël PROUST Adjoint, M. Guillaume GENDRAUX Adjoint, Mme Valérie INGLIN Adjoint, Mme Sylvie COUTEAU Adjoint, M. Christian GRIPPON, M. Loïc RANCHERE, Mme Odile BOSSERT, M. Patrick COIRAULT, M. Michel GORNARD, Mme Dominique COIRIER, Mme Martine GENDRAUX Mme Marie-Claire RAGOT et M. Arthur JONES.

ETAIENT ABSENTS: Mme Marie-Noëlle AIMARD qui a donné pouvoir pour voter en ses lieu et place à Mme Sylvie COUTEAU ainsi que M. Philippe FAUCON non représenté.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Guillaume GENDRAUX

Monsieur le Maire accueille l'assemblée et excuse l'absence de Madame Marie Noëlle AIMARD souffrante.

Après adoption du compte rendu de la séance du 10 novembre 2010, le Conseil Municipal délibère comme suit :

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Madame Sylvie COUTEAU adjointe, soumet la proposition de la commission « Animation de la vie locale - Culture- Jeunesse » qui a examiné les 3 demandes pour lesquelles le Conseil Municipal après en avoir délibéré, , entérine à l'unanimité, l'attribution d'une aide de

3 000 €uros à l'Association Espérance pour l'organisation d'un déplacement des jeunes qui fréquentent l'école de foot pour voir un match à Bordeaux et pour aider au financement de formations.

2 000 €uros au Club de Tennis de TaÛe pour la poursuite de son plan de développement 2009-2012

400 €uros à l'Association Anim'a la Clé pour l'organisation d'une animation de Noël ouverte à tous le 22/12/2010.

Madame Sylvie Couteau dresse le bilan des subventions attribuées en 2010 : 9 associations bénéficiaires – 11 subventions accordées représentant un montant global de 13 540 €uros (14 290 € en 2009)

AMENAGEMENT DE L'AVENUE CENTRALE - TRAVAUX SUR RESEAU D'EAU

Monsieur Arthur JONES membre de la commission « Finances –Marchés Public » présente ce dossier examiné par la commission.

Comme prévu, les travaux concernant le réseau d'eau de l'avenue seront distingués de l'opération et affectés au budget annexe. Profitant de tranchées communes, une quote-part est également comprise dans ce montant correspondant, de 43 061 € TTC.

La commission propose d'une part de financer les travaux par voie d'emprunt sur une durée de 20 ans déduction faite du FCTVA à percevoir ce qui détermine le montant du prêt à réaliser soit 36 000 €, et d'autre part d'autofinancer le montant des honoraires (5 000 €HT)

Il présente le résultat de la consultation réalisée auprès des organismes financiers et propose de retenir la proposition la plus intéressante établie par le Crédit Mutuel à un taux de 3.43% à taux fixe en trimestriel, sans frais de dossier. Il est précisé que le montant de l'amortissement sera constant représentant 1 800 €/an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal entérine cette proposition et autorise le Maire à signer le contrat de prêt.

.../...

TARIFS DE L'EAU 2011

Monsieur le Maire présente les simulations de budget du service des eaux étudiées par la commission « Finances – Marchés Publics » : hypothèse de réalisation des opérations 2010 (en cours) et simulation de Budget 2011 et la proposition de tarifs qui en découle avec mention du tarif du concessionnaire Véolia et des tarifs d'assainissement (à l'initiative de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou)

Cette simulation est établie sur une base de consommation moyenne de 120 m³ avec la proposition de maintien du montant de l'abonnement à 35 € par compteur et de l'augmentation du tarif au m³ de 0.420 € à 0.440 € et en tenant compte du tarif assainissement :

	volume	prix au m ³ au 01/01/11	montant au 01/01/09	montant au 01/01/10	montant au 01/01/11	évolution
part VEOLIA			150,60 €	152,80 €	155,98 €	2,08%
abonnement			43,56 €	44,20 €	45,10 €	2,04%
consommation	120	0,924 €	107,04 €	108,60 €	110,88 €	2,10%
part collectivité			83,60 €	85,40 €	87,80 €	2,81%
abonnement			35,00 €	35,00 €	35,00 €	0,00%
consommation	120	0,440 €	48,60 €	50,40 €	52,80 €	4,76%
Taxes	120	0,403 €	48,12 €	48,36 €	48,36 €	0,00%
total eau HT			282,32 €	286,56 €	292,14 €	1,95%
total eau TTC			297,85 €	302,32 €	308,21 €	1,95%
abonnement assainissement		32,20 €	32,60 €	33,20 €	33,90 €	2,11%
part variable assainissement	120	1,31 €	134,40 €	146,40 €	157,20 €	7,38%
total assainissement HT			167,00 €	179,60 €	191,10 €	6,40%
total assainissement TTC			176,19 €	189,48 €	201,61 €	6,40%
total facture TTC			474,03 €	491,80 €	509,82 €	18,02 €

évolution

3,66%

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité,

considérant qu'il n'y aura pas de gros travaux d'investissement dans les prochaines années ce qui devrait permettre ultérieurement de ne pas faire varier considérablement le tarif proposé,

considérant par ailleurs l'incertitude quant aux volumes dont les relevés sont en cours,

sur proposition de la commission qui conseille de lisser l'augmentation nécessaire à l'équilibre du budget,

décide de fixer les tarifs 2011 comme suit : Abonnement 35 € par compteur – Prix au m³ 0.440 €

MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE MEDIATION NUMERIQUE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GENERAL DES DEUX SEVRES

Madame Sylvie Couteau rappelle à l'assemblée que le Conseil Général des Deux-Sèvres a interrompu l'activité « Plan Net » au Collège François Truffaut. Le Conseil Général a demandé ce qui pouvait être proposé en partenariat avec la collectivité, pour compenser cet arrêt.

.../...

Après avoir évoqué ce qui existe à la Médiathèque Municipale qui permet déjà l'accueil du public et l'utilisation de 2 postes informatiques, le Conseil Général propose

- de fournir un poste supplémentaire à la Médiathèque où l'accueil est valorisé par la régularité des heures d'ouverture
- et de développer également une nouvelle aide, appelée de niveau 2, qui permettrait à un animateur d'être présent une dizaine d'heures par semaine pour donner des cours sur internet et sur l'informatique à différents publics qui se feraient connaître et solliciteraient une formation par groupe, sur des thèmes à définir selon les demandes. Ces accompagnements de groupe auraient lieu à l'Espace Voltonia et pourraient débuter dès janvier 2011

Madame Couteau précise que Monsieur et Madame Delage animateurs de la section « Informatique » du Foyer Culturel ont été informés de la démarche qui ne sera pas concurrentielle à leur activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la convention de partenariat avec le Conseil Général des Deux-Sèvres, effective jusqu'au 31.12.2011 et tacitement reconductible par année civile dans la limite de 5 ans.

CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE

Monsieur le Maire rappelle la chronologie de ce dossier déjà abordé lors de la réunion du Conseil Municipal du 14 Juin 2010.

Les maires des communes du canton se sont réunis plusieurs fois pour discuter de la possibilité de créer un syndicat intercommunal entre les communes du canton de Chef-Boutonne pour la construction d'une nouvelle gendarmerie à Chef-Boutonne. En effet, il est apparu opportun à l'occasion de ce projet, d'associer les communes situées sur le périmètre d'intervention de la brigade pour mener à bien ce projet.

Réunion du 22/09 en présence des maires ou représentants de chaque commune du canton, de Monsieur Boyer Secrétaire Général, Monsieur Beaufile Directeur du service de contrôle de la Légalité d'un stagiaire et de Monsieur Hélias Trésorier

Réunion du 04/10 en présence des maires ou représentants de chaque commune du canton du Colonel Bonneval, de l'Adjudant Douchet et de Monsieur Beaufile (Préfecture)

Un groupe de travail s'est constitué avec les maires volontaires, pour mener à bien l'étude du projet (l'élaboration des statuts dont le projet a été ensuite validé par les services de la Préfecture rencontrés à nouveau à Niort, simulation de budgets, données comptables...)

Monsieur le Maire présente ces documents et le phasage possible de l'opération et précise que les maires ont pris connaissance de ces données et se sont entendus sur leur principe, lors de leur dernière rencontre du 16 novembre 2010.

Il commente les simulations budgétaires établies par le groupe de travail, précisant que la volonté de chaque maire est de réaliser une opération blanche pour laquelle les échéances de prêt devront être compensées par le loyer à percevoir de l'Etat. Par ailleurs, il est précisé que le prix du terrain communal où sera réalisé ce projet est intégré dans le plan de financement. La prospective budgétaire présentée, respecte cette notion d'opération blanche.

Monsieur le Maire indique que la décision appartient maintenant à chaque conseil municipal de chacune des communes du canton, de se prononcer quant à la création de ce syndicat à vocation unique qui serait d'ores et déjà dénommé SIGGEC pour ne pas être confondu avec le SIVU Voirie qui existe déjà sur le même territoire.

Ainsi après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte la création du syndicat SIGGEC intégrant la gestion des locaux existants jusqu'à la construction de la nouvelle gendarmerie d'une part et la construction et la gestion des futurs locaux d'autre part.

- accepte les statuts tels que présentés prévoyant une contribution des communes calculée pour 50 % sur leur potentiel fiscal et 50 % eu égard au nombre d'habitants.

- désigne en l'absence de d'autres candidats, un délégué titulaire : Fabrice MICHELET et un délégué suppléant : Joël PROUST pour siéger à ce SIGGEC.

- autorise le Maire à signer dès la création du SIGGEC, une convention de mise à disposition des locaux actuels et prend note que le loyer actuellement versé par l'Etat à la commune (7 824 €) sera transféré au SIGGEC à compter de la date de sa création.

.../...

- prend note que l'étude du projet a été effectuée sur le terrain communal actuellement vacant avenue Kennedy, et accepte que ce terrain soit effectivement affecté à cette opération.
- prend note du phasage prévisionnel de cette opération :
 - novembre – décembre 2010: délibérations dans les communes du canton puis attente de l'arrêté préfectoral
 - Janvier 2011 : création du SIGGEC
 - Février-mars 2011 : Choix d'un architecte
 - Mars- juin 2011 : Élaboration d'un APS
 - Juin 2011 : Décision politique de construction car en effet si le projet pouvait ne pas être supportable financièrement, il ne sera pas concrétisé.

ELABORATION D'UN DOCUMENT UNIQUE POUR LA PREVENTION DES RISQUES – Fonds National de Prévention

Monsieur le Maire rappelle l'obligation depuis 2004, pour toute entreprise ou collectivité d'élaborer un document unique pour catégoriser l'ensemble des risques et pour apporter des moyens de prévention pour diminuer le nombre d'accidents des agents.

L'évaluation des risques professionnels et la mise en forme des documents sera confiée à la Sarl Point Org Sécurité sise à VIROFLAY (78) pour un montant de 2 458 € TTC

Informé de la possibilité d'obtenir une aide au titre du Fonds National de Prévention, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à en faire la demande.

TOUR CYCLISTE DES DEUX SEVRES 2011

Monsieur le Maire souligne que ce dossier a été individualisé des autres demandes de subvention car des explications plus précises doivent être communiquées.

Madame Sylvie COUTEAU indique que les organisateurs du Tour Cycliste des Deux-Sèvres (« Tour Elite » soutenu par le Conseil Général et qui regroupe des coureurs amateurs de haut niveau) ont sollicité la collectivité pour organiser une étape d'arrivée le samedi 16 Juillet 2011 à Chef-Boutonne, l'étape départ pouvant être prévue à Mairé L'évescault. (En 2009, départ de Melleran et arrivée à Couture d'Argenson)

Il est demandé pour cela, à la collectivité, une subvention de 6 500 € + la fourniture de 7 gerbes, l'organisation d'un vin d'honneur et d'un repas et la mise à disposition de 300 ml de barrières.

Après en avoir longuement discuté car le montant de la subvention est important, le Conseil Municipal en accepte cependant le principe eu égard au caractère exceptionnel de cette épreuve, à la notoriété qu'elle peut apporter... précisant qu'il conviendrait que le parcours de cette course concerne le plus grand nombre de communes du territoire communautaire.

REFECTION DU PONT SICARD

Monsieur Joël Proust Adjoint responsable de la Commission « Infrastructures – Travaux – Voirie » présente ce dossier préalablement examiné par la commission « Finances – Marchés Publics »

Il rappelle qu'un diagnostic réalisé au cours du 1^{er} trimestre 2010 par Ginger CETE a révélé la nécessité de reconstruire totalement ce pont. La collaboratrice de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France demande à ce que l'aspect de ce pont soit conservé. Il y a donc la nécessité de choisir un maître d'œuvre pour envisager cette opération de réfection.

Ainsi après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sur proposition de la commission « Finances – Marchés Publics »

- décide de lancer une consultation en vertu d'un cahier des charges comprenant une Tranche ferme pour l'élaboration de scénarii de réhabilitation ou reconstruction avec coûts et une tranche conditionnelle pour une mission d'assistance et de suivi des travaux

- définit les critères de sélection :

Prix : 65% - Moyens et compétences de l'équipe, références : 25 % - Pertinence du délai : 10%

- autorise le Maire à solliciter toute subvention possible au titre de cette opération.

.../...

- prend note du phasage prévisionnel
 - Janvier : choix du maître d'œuvre
 - Février - mars : élaboration et choix du scénario
 - Juillet : travaux ?

VIREMENTS DE CREDITS DE FIN D'EXERCICE

Monsieur le Maire est autorisé à effectuer les virements de crédits nécessaires en fin d'exercice 2010.

REFLEXION PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2011

Monsieur le Maire commente la liste des investissements 2011 correspondant aux engagements ou projets déjà abordés en réunion de Conseil Municipal. Cette liste non exhaustive est d'ores et déjà complétée à la demande de certains élus.

Le Conseil Municipal est invité à réfléchir à ce programme d'investissements qui sera revu en début d'année 2011.

CONCOURS PHOTOS

Monsieur Guillaume GENDRAUX Adjoint responsable de la Commission « Amélioration et Valorisation du Patrimoine » indique que la commission envisage l'organisation d'un concours photos pour lequel un projet de règlement est soumis à l'appréciation des élus :

Ce concours organisé par la municipalité est ouvert aux amateurs, habitants ou non dans la commune. La participation est gratuite. Les photos sélectionnées seront présentées lors de différentes expositions et/ou à la mairie durant le mois de juin.

Chaque photographie présentée devra obligatoirement représenter le thème de l'eau et les clichés devront être pris sur la commune de Chef-Boutonne.

Chaque personne voulant participer s'inscrira préalablement. Chaque concurrent peut présenter cinq photos maximum. Les photographies primées seront choisies par un jury composé de membres non professionnels, selon des critères artistiques, techniques et d'originalités.

Les trois premiers lauréats sélectionnés par le jury se verront décerner un prix. De plus, un prix public sera attribué à l'issue des votes des visiteurs lors des différentes expositions.

Les photographies seront envoyées ou déposées à la mairie de Chef-Boutonne au plus tard le 14 mai 2011

Après cet exposé et les précisions données, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte l'organisation de ce concours et son règlement dont l'intégralité sera diffusée sur les journaux communaux et sur le site

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Sylvie MAGNAIN Adjoint responsable de la Commission « Vie Sociale – Solidarité »

- annonce que la CRAMCO devenue CARSAT va reprendre ses permanences à la mairie de Chef-Boutonne à compter de décembre 2010.
- indique que la « commission communale pêche » a invité l'association P.E.C.H à une réunion pour dresser le bilan 2010 de la pêche dans l'étang de Javarzay et discuter le projet de règlement 2011.

Valérie INGLIN Adjoint responsable de la Commission « Communication »

- indique que la commission travaille à la préparation du prochain « Couleur à la Une » et du prochain « Couleur Boutonne »

.../...

Sylvie COUTEAU Adjoint responsable de la Commission « Animation de la vie locale – Culture Jeunesse »

- indique que la commission « bibliothèque » réfléchit à la valorisation de l'occupation de la salle d'animation située coté sud est du centre culturel, libérée par l'association des P'tits Chabis dont les activités seront maintenant organisées dans l'Espace Voltonia.
- annonce l'achat de divers équipements (micro ondes – machine à café ...) pour un meilleur accueil dans les salles communales.
- annonce l'agenda des manifestations de fin d'année.

Joël PROUST Adjoint responsable de la Commission « Infrastructures – Travaux – Voirie »

- fait le bilan des travaux en cours (avenue : les travaux seront interrompus comme prévu à la fin de la semaine jusqu'à la mi-janvier ...)
- indique que la commune recherche de la terre pour les chantiers en cours. Il remercie d'ores et déjà les diverses communes qui ont déjà répondu à l'appel.

L'ordre du jour étant épuisé, les rapports des commissions présentés, Monsieur le Maire évoque quelques informations diverses avant de clore la séance à vingt trois heures cinquante cinq :

- Congrès des Maires : Monsieur le Maire et Sylvie Magnain ont pu y prendre de nombreux contacts pour de futurs projets communaux ou pour trouver des idées utiles à la gestion quotidienne de la collectivité
- Personnel communal : Madame Guerguin absente pendant 3 mois pour raison de santé sera remplacée par une personne prise en contrat via l'association intermédiaire – le remplacement d'Elodie Brunaud en congé maternité en début d'année s'organise avec du personnel intérimaire du Centre de Gestion de Saint Maixent
- Garenne du Bois aux Pins : la réception a eu lieu vendredi 26 novembre 2010.
- Espace Voltonia : Inauguration le 18.12.2010 à 10 heures
- Invitation des agents et élus au repas de fin d'année le 17.12.2010 à la ferme du château de Javarzay
- Achat de parasols chauffants pour l'Eglise Notre Dame pour pallier à l'absence de chauffage liée à la vétusté de celui qui existait.
- Réunion publique d'information par l'Hôpital de Ruffec le 01.12.2010
- Invitation de la section cantonale de la Fédération Nationale « André Maginot » à la Cérémonie organisée au Monuments aux Morts le 05 Décembre 2010 à 17 heures pour la Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie
- Le marquage au sol du parking sud de la Place Cail sera effectué prochainement avec un nouveau procédé à l'essai, de bandes de résine a priori plus résistantes que la peinture dans le temps.
- Invitation de l'association Marchavec pour le marché de Noël sur la Place Cail le 18 Décembre 2010.

Le pot de l'amitié est servi pour cette dernière séance de l'année.

Ainsi délibéré en Mairie de Chef-Boutonne le 29 Novembre 2010.

Le Maire
Fabrice Michelet